

1 La mairie-école : Caractéristique de l'architecture civile de la seconde moitié du XIX^e siècle, ce bâtiment se compose d'un corps de logis principal flanqué de deux appentis de part et d'autre. Il assure la double fonction de mairie et d'école, avec un logement pour l'instituteur et un accès séparé pour les filles et les garçons.

2 La voie ferrée Paris-Mulhouse : Bien qu'une gare fut mise en service à Hermé en 1857, elle n'est plus opérationnelle. Il faut rejoindre les gares de Longueville ou de Nogent-sur-Seine pour gagner Paris ou l'Est de la France.



3 La forêt domaniale de Sourdun : Au nord de la commune, la forêt s'étend sur 740 ha couvrant un éperon rocheux qui domine la vallée de la Seine.



Domaine des Comtes de Champagne depuis 1665, son usage se partage plus tard entre les religieux, les seigneurs et le roi. Elle fournira du bois de charpente et du bois de chauffage pour Paris acheminé par flottage sur la Seine.

RECOMMANDATIONS

Les parcours de randonnées sont communiqués seulement à titre indicatif. La Communauté de communes et les Syndicats d'initiatives déclinent toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de vos balades.

- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
- Respectez l'environnement, ne jetez pas vos déchets,
- Ne faites pas de feux,
- Observez la faune et la flore sans la toucher,
- Tenez vos chiens en laisse.



FLASHEZ-MOI
pour avoir accès
aux 19 boucles de
randonnées en
Bassée-Montois sur
votre smartphone !



BALISAGE

Continuez

Tournez

Mauvaise direction



RANDONNÉES
en Bassée-Montois

Entre Solines et Noue

HERMÉ

12 km



CODERANDO 77
01 60 39 60 69



Syndicat d'initiative de la Bassée
01 64 01 14 17

Syndicat d'initiative du Montois
01 60 67 32 32

Communauté de communes Bassée-Montois
12 rue Joseph Bara 77480 BRAY-SUR-SEINE
cc-basseemontois.fr



DÉPART PLACE DE LA MAIRIE D'HERMÉ

Prendre à droite puis à gauche à la borne incendie, le chemin de la boisse au barde.
Au bout du chemin, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à la route départementale (D78) et la traverser.



Suivre le chemin jusqu'à la ligne électrique, tourner à droite, passer le pont du chemin de fer puis emprunter la route goudronnée en direction de Servolles. Entrer dans Servolles, prendre le 1^{er} chemin de terre à gauche puis à nouveau à gauche en laissant derrière vous le château d'eau. Prendre le 1^{er} chemin à droite en direction du bois et le longer (sur votre droite).



Au point haut, vous bénéficiez d'une vue panoramique sur la Bassée. Arriver au bois, tourner à droite et le contourner jusqu'aux silos. Traverser la D78, prendre le 1^{er} chemin à droite, puis à gauche et à nouveau à droite. En traversant la D18, arriver dans Toury par la rue Eugène Garnier. Tourner à droite, rue des Messiers puis sortir de la route sur votre gauche et emprunter le chemin de terre ombragé en face sur environ 500m. Reprendre la route puis tourner à la 1^{re} à gauche, rue du pont des chaises. Passer le pont du chemin de fer, prendre la première à gauche puis la première à droite. Pour retrouver la mairie, prendre le 1^{er} chemin à droite.



ALERTE INFO : au fil de votre randonnée, vous rencontrerez des QR codes à flasher avec votre smartphone. Ils vous apporteront des renseignements sur les sites.

